

# ASSEMBLEE GENERALE DE LA ROUE LIBRE DE THAU

Samedi 18 février 2023

Maison pour tous Désiré Archimbeau à Frontignan La Peyrade

L'assemblée générale a réuni 42 participants, et 16 adhérents ont fourni des procurations, à jour de leur cotisation.

Le total des votants est donc de 58.

Du CA (Conseil d'administration) étaient présents : Sophie Aubry, Daniel Rigaud, Brigitte Pelerein, Frédéric Passicot, Madeleine Verger, Paul Autran.

Excusées : Jeanne Marie Beaufreton, Alika Legay et Dominique Démaret.

L'AG est animée par Paul Autran et Daniel Rigaud et ouverte à 14 h

## L'ordre du jour :

- le rapport d'activité présenté par Daniel,
- le rapport financier par Madeleine,
- Panorama des activités de l'association au travers des explications des bénévoles animé par Paul.
- Election du CA 2023,
- Objectifs pour 2023.

### 1) le rapport d'activité présenté par Daniel Rigaud

Le secrétaire présente la Gazette de la Roue libre de Thau qui fait office de rapport d'activité 2022 que l'on peut consulter par ce lien : [https://www.larouelibredethau.org/wp-content/uploads/2023/02/Gazette\\_Roue\\_libre\\_2022.pdf](https://www.larouelibredethau.org/wp-content/uploads/2023/02/Gazette_Roue_libre_2022.pdf)

Tout d'abord, remerciements aux bénévoles qui font fonctionner l'association.

Au cours de l'année 2022, La Roue Libre a connu un développement très important, notamment en adhésions, en participation aux ateliers et aux manifestations.

Pour rappel, quelles sont les activités de la Roue Libre de Thau :

- balade du vendredi animée et préparée par Brigitte,
- ateliers d'auto réparation le mercredi et 2 samedis par mois sur Sète et le 2ème samedi du mois pour l'atelier de Frontignan, qui fonctionnent de manière exemplaire, avec un matériel quasi professionnel et des mécanos toujours disponibles pour tenir l'atelier.
- la vélo école a également bien fonctionné, elle quitte l'ancien conservatoire de musique de Sète pour s'installer sur Frontignan, (à la Peyrade, dans l'espace d'apprentissage de la prévention routière avenue du Stade) ce qui devrait permettre d'ouvrir la vélo-école aux habitants de Frontignan.
  - Question : combien coûte la participation à la vélo-école, ouverte gratuitement à tous les adhérents, donc le prix de l'adhésion, 5 euros minimum ; la vélo-école dispose d'une flotte de vélos adaptée aux apprentissages, pour la remise en selle, il est conseillé aux personnes de venir avec leur propre vélo.

- les cours de mécanique vélo, ont également connu beaucoup de succès, ils se déroulent en 4 séances : les roues, les freins, la transmission, la posture et le diagnostic du vélo.
- nouveau cette année, la tenue de 2 bourses au vélo, (on retape des vélos qui nous ont été donnés et on les revend) la première le 18 juin à Sète, la seconde lors du Village des mobilités à Frontignan.
- l'association bénéficie des avancées du vélo à l'échelle nationale : notamment suite à la période de la pandémie qui joué comme un levier pour le développement du vélo. Pour la première fois, un plan national vélo a été créé et financé.
  - Localement : à Frontignan, une réflexion est en cours sur la circulation et les mobilités douces.
  - sur Sète, la situation est plus compliquée, en raison des réticences de la ville malgré son discours récent sur les « mobilités douces »
- Le baromètre des pistes cyclables, en 2021, 5 villes du pourtour du Bassin de Thau ont été classées : Frontignan, Marseillan, Mèze, Sète, Villeveyrac (Marseillan en tête avec un diagnostic des usagers très favorable, et en dernier Villeveyrac diagnostic défavorable, Frontignan : moyennement favorable, Sète : plutôt défavorable).Un nouveau baromètre est prévu pour cette année.
- A noter : A ce jour, l'association compte 280 adhérents (70 % de nos adhérents sont Sétois),

Le montant de l'adhésion minimale, reste à 5 euros, permettant ainsi au plus grand nombre de participer aux activités et ainsi, promouvoir les déplacements en vélo.

Question : quelle est l'adresse du site ? : [www.larouelibredethau.org](http://www.larouelibredethau.org)

Une question est posée sur qui est responsable des aménagements cyclables ? A l'intérieur des communes, ce sont les villes qui réalisent les aménagements, comme par exemple la voie verte Nord en cours de réalisation par la ville de Sète ou encore la piste de la corniche de Neubourg. Sauf pour les anciennes routes nationales (désormais départementales) qui sont de la responsabilité du Conseil départemental, comme par exemple les Bd Camille Blanc / Verdun ou l'estacade (la liaison bus, piéton et vélos) sous l'échangeur Maréchal Joffre à Sète. En dehors des villes, les aménagements cyclables sont de la responsabilité du Département, par exemple la voie verte du tour de l'étang, sauf la portion entre Sète et Balaruc les Bains qui a été réalisé par l'agglomération. Cet enchevêtrement de compétences entre villes, agglomération, département et région (responsable du port et donc des quais) rend la situation complexe, c'est pourquoi l'association plaide pour la mise en place d'un « comité vélo » qui permette de coordonner les différentes politiques cyclables.

Le rapport d'activité est soumis au vote des présents et représentés et adopté à l'unanimité.

## 2) **Le rapport financier 2022** :

La trésorière (Madeleine Verger) présente le rapport financier 2022 que l'on peut consulter en suivant ce lien : <https://www.larouelibredethau.org/wp-content/uploads/2023/02/rapport-financier-2022.pdf>

- 4 000 euros disponibles en trésorerie,
- les dépenses sont de 4 700 euros et sont inférieures à l'année précédente, sur les 4 700 euros, 3 500 euros ont été consacrés à l'achat de matériel professionnel pour les ateliers.
- les recettes sont quant à elles, supérieures à celle de 2022 (adhésions+atelier+vente vélos d'occasion)
- le département nous a alloué en 2 fois 1 800 euros de subvention en 2021 et 500 euros en 2022.
- Sète Habitat Jeunes qui nous met à disposition un local, Impasse des Provinciales, nous a versé la part qui nous revient de la subvention du Contrat de Ville.

Nos finances ne nous permettant pas de louer un local, et l'atelier vélo n'étant ouvert qu'une fois par semaine, il serait judicieux de trouver une association avec laquelle nous partagerions l'espace et le temps.

Dans le même ordre d'idée, l'association souhaiterait à terme, monter une maison du vélo, où l'on retrouverait nos activités actuelles ainsi qu'un lieu de stockage pour les vélos en attente de réparation et de vente (dons) et qui permettrait d'en développer d'autres. Voir le projet de maison du vélo : [https://www.larouelibredethau.org/wp-content/uploads/2019/07/projet\\_maison\\_du\\_velo\\_V1.pdf](https://www.larouelibredethau.org/wp-content/uploads/2019/07/projet_maison_du_velo_V1.pdf)

Le bilan financier est adopté à l'unanimité.

### **La Roue libre de Thau : enjeux pour 2023**

Le conseil d'administration a identifié plusieurs pistes d'amélioration :

- la relation aux adhérents et l'accueil des nouveaux adhérents encore insuffisamment développés,
- la communication auprès des adhérents qui actuellement se résume souvent à l'annonce des balades du vendredi, alors que l'association a beaucoup d'autres activités. Plusieurs pistes pour améliorer la communication : une « new's letter » régulière ou plus simplement un communiqué à l'issue de chaque conseil d'administration résumant les actualités et les décisions prises.
- reprendre les balades du dimanche, moins sportives, plus familiales et plus découvertes pour les nouveaux adhérents (certains participants dont Virginie se sont proposés pour reprendre le flambeau avec l'idée d'un planning prévisionnel pour mieux organiser et répartir la charge de travail liée à la préparation de la balade)

**Question** : un participant s'interroge sur la systématisation du vendredi pour la balade hebdomadaire.

**Réponse** : l'association étant portée par des bénévoles, c'est à ceux ci d'organiser en fonction de leur disponibilité la régularité des balades, mais chacun peut se porter volontaire pour organiser une balade un autre jour.

**Au sein de la Roue libre, qui fait quoi ?** Paul donne la parole à quelques intervenants bénévoles.

Nicole G : fait l'accueil lors des ateliers d'autoréparation les mercredis et deux samedis par mois (au total 3 personnes s'en occupent), elle prend en charge l'accueil des nouveaux et leur adhésion, explique le fonctionnement de l'association et son objectif de mettre en avant les mobilités douces pour les déplacements. Nicole nous fait part de son souhait d'avoir plus de lien avec l'atelier de Frontignan, de développer des projets conjoints et de promouvoir de nouvelles idées.

Raymond M : Aide à l'auto réparation sur les 2 ateliers, Sète et Frontignan, il participe également à l'accompagnement de 3 jeunes suivis par le CMPEA (service psychiatrique de l'hôpital) qui ont pour projet une sortie à vélo autour du bassin de Thau, séance tous les jeudis soirs encadrée par Jean Francois V, Daniel et Raymond.

Sophie A : s'occupe des relations avec les personnes qui s'inscrivent à la vélo- école, souhaiterait établir un mode de relation apaisée entre tous les usagers de la route et peut être rappeler le code de la route lors des sessions de la vélo-école.

Maëlic P : Web master de la Roue libre, s'assure du bon fonctionnement de nos logiciels.

Madeleine V : trésorière, anime également la vélo-école, et tient le fichier des adhérents.

Fred P : Président et touche à tout, anime la vélo-école, participe aux ateliers d'auto-réparation, et souligne le côté relationnel enrichissant de participer à l'association (remerciements à Jeanne Marie, Jeanne, Hélène, Sophie et Christine)

Brigitte P : Animatrice vélo, organise et prépare les balades du vendredi, de 50 à 80 kms, propose actuellement de nouveaux trajets avec une partie en voiture ou en train pour renouveler les circuits habituels, pour l'instant, les participants sont moins nombreux.

Dans l'assistance, quelqu'un souligne qu'il a été également organisé de petits séjours proposé par les participants aux balades.

Daniel R : Secrétaire depuis 7 ans, (création de l'association en 2015) précise qu'il s'occupe de la messagerie (contact@larouelibredethau.org), des envois de mails en nombre (convocation aux réunions, balade du vendredi et du dimanche) soit plus de 1 000 contacts (adhérents, sympathisants, institutions, associations, presse), mise à jour du site Internet (infos sur l'association, actualités liées au vélo, etc.) les infos du site sont basculées sur Facebook, rédaction des courriers et dossiers de demande de subvention, un peu technique mais nécessaire ainsi que les contacts téléphoniques via son tél personnel. Récupération de vélos donnés.

Cette année, Daniel ne se représente pas au Conseil d'administration. Il estime important que les responsabilités tournent au sein de l'association et que la place soit ouverte pour un renouvellement. Il signale le risque qu'il y a de cristalliser sur une seule personne toutes les activités citées ci-dessus.

Par ailleurs, il souhaite amplifier les « relations extérieures » de l'association, en particulier avec la FUB (fédération des usagers de la bicyclette) à laquelle nous adhérons et vis-à-vis de laquelle nous sommes actuellement peu présents (absence aux derniers congrès). De même, il est important que la Roue libre de Thau puisse participer au Collectif Vélo Occitanie qui s'est constitué cette année et qui est un interlocuteur vis-à-vis de la Région, par exemple pour demander un meilleur embarquement des vélos dans les trains régionaux.

Jean- Pierre V : Accompagnant balade, participe également aux ateliers, en binôme avec Lina pour les contacts institutionnels avec le département, logistique avec son camion personnel pour déplacer des vélos ou dépanner.

Denis T : a développé en son temps le collectif vélo de Frontignan qui depuis a rejoint la Roue libre de Thau, participe également à l'atelier vélo de Frontignan et souhaiterait améliorer la visibilité de l'atelier en vue d'augmenter la fréquentation et la promotion de la circulation à vélo.

Ingrid P : propositions sur Frontignan pour circuler sur des itinéraires plus sécurisés.

Loïc P : atelier auto réparation de Frontignan, un samedi par mois, souhaiterait faire connaître l'application Vigilo à l'identique de Waze qui permet aux usagers de la bicyclette de signaler des incidents, des manques de visibilité, ou des défauts d'aménagement sur des pistes cyclables (on prend une photo et on l'envoie sur l'appli).

Maëlic, notre Web master, propose de former les adhérents qui souhaitent participer à la mise à jour des cartes qui se trouvent sur notre site et qui répertorient les aménagements cyclables et dont la mise à jour régulière est un élément important de notre crédibilité.

Olivier C : Atelier auto-réparation ou mécanique vélo sur Sète.

Paul A : atelier d'autoréparation sur Sète, en binôme avec Daniel R pour les contacts institutionnels, préparation de fiches pédagogiques pour les formations de mécanique, tenue du stock et achat de matériel.

### **Activités en demande de renforcement :**

- mails et messagerie (Christine C se propose),
- demande subvention (Christine C se propose),
- organisation des balades du dimanche (Virginie Gossez et Michel Fine se proposent),
- réponses téléphoniques,
- tenue des cartes sur le site,
- mise à jour du site Internet.

Questions : a-t-on des besoins en bénévoles sur la vélo école ?

Réponse : pas actuellement, 7 à 8 personnes se rendent disponibles régulièrement (Jean Louis C demande à participer).

Etant entendu que chacun peut demander sur le site via la rubrique contact à participer aux activités proposées que ce soit, tenue de l'accueil sur l'atelier vélo, participation à l'atelier vélo pour la mécanique en plus des activités en demande de renforcement citées ci-dessus.

### **Elections du CA :**

Rôle du CA : gérer l'association pendant un an, gérer au fur et à mesure les affaires courantes.

Réunions : Une fois par mois vers 18:30 , chez l'un ou l'autre de ses membres.

membres actuels qui se représentent :

Sophie Aubry, Paul Autran, Jeanne-Marie Beaufreton, Dominique Démaret, Alika Legay, Frédéric Passicot, Brigitte Pelerein, Madeleine Verger.

Daniel Rigaud ne se représente pas.

Nouveaux entrants proposés : Nicole Guillet, Ingrid Picard, Raymond Medioni, Christine Chaudesaigues.

Le nouveau CA composé de 12 membres est adopté à l'unanimité.

La 1ère réunion aura lieu le vendredi 3 mars à 18 h 30.

A l'ordre du jour, l'élection du bureau de l'association (présidence, trésorerie, secrétariat).

### **Objectifs 2023 :**

- Sur Frontignan : réflexion sur la circulation et la mobilité dans la ville, rendre plus visible l'association et augmenter sa fréquentation.
- Participation à la création de la Maison Départementale du Littoral aux Aresquiers avec une partie consacrée au vélo (projet en cours),
- il est à rappeler que l'association la Roue Libre du fait de son expertise d'usage en tant que pratiquants du vélo au quotidien est reconnue comme interlocuteur privilégié par le Département et cette expertise est à conserver pour peser sur certaines prises de décisions.
- développer mieux l'information à destination de nos adhérents, sympathisants, et au niveau de la presse.
- Développer des partenariats avec d'autres associations, communes ou institutions permettant toujours de promouvoir les déplacements à vélo.

### **Questions des participants de l'AG en vrac :**

- pourrait-on répertorier les défauts d'aménagements des pistes cyclables, éventuellement, monter un petit dossier accompagné de photos à transmettre à la municipalité de Sète ?
- organiser des moments autour du vélo : projection cinématographique, expos,
- pourrait-on organiser des démonstrations vélo au sein des écoles ? compliqué, car l'association est composée de bénévoles qui ne pourront pas toujours être disponibles aux horaires scolaires.
- comment peut on améliorer la sécurité en ville : les pistes cyclables ne sont pas bien indiquées, les marquages au sol sont effacés, dangerosité de la circulation en ville. (possibilité de le signaler à l'office du tourisme ou via une saisine à la ville de Sète : <https://saisine.ville-sete.fr/>)
- qui sont les participants à la vélo école ? Des gens qui n'ont jamais fait de vélo, ou il y a longtemps et qui souhaitent reprendre, ou apprendre à circuler en ville ou à utiliser son vélo électrique, soit donc des participants de 16 à 73 ans.

### **Événement à venir :**

le dimanche 26 février de 14 h à 17 h, au 51 (51, rue Pierre Sémard à Sète) Jean-François Vilarem proposera une séance sur le thème du voyage à vélo.

L'Assemblée Générale de la Roue Libre de Thau se clôture à 16 h30 et chacun est invité à partager le goûter et le verre de l'amitié !!!!